



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Ardèche

Ensemble pour l'École de demain en Ardèche

ANNEXES

Des pistes de réflexion
par écoles ou secteurs

Mai 2026



En appui sur les analyses fines présentées dans le dossier « Ensemble pour l'école de demain en Ardèche » et au cours de chaque réunion de l'observatoire, les propositions ci-après sont à ce stade des pistes de réflexions.

Elles tiennent compte des contextes particuliers, de l'antériorité mais aussi et surtout sur des projections à plusieurs années par secteurs géographiques et/ou bassins de vie.

Ce seront des bases utiles pour les réflexions à venir avec les acteurs de terrain, afin d'anticiper les évolutions futures et l'avenir des écoles en Ardèche.

Annexe 1 : secteur d'AUBIGNAS / ALBA-LA-ROMAINE

Annexe 2 : secteur de MEZILHAC, MARCOLS-LES-EAUX, ALBON-D'ARDECHE et SAINT-PIERREVILLE

Annexe 3 : secteur GLUIRAS, ST-ETIENNE-DE-SERRE, ST-SAUVEUR-DE-MONTAGUT, ST-MICHEL-DE-CHABRILLANOUX

Annexe 4 : secteur d'EMPURANY, DESAIGNES, LABATIE D'ANDAURE, LAMASTRE, NOZIERES

Annexe 5 : secteur de ST-CIERGE-LA-SERRE, ROMPON, ST-JULIEN-EN-ST-ALBAN

Annexe 6 : secteur de SAINT-THOME et VALVIGNIÈRES : vers un RPI

Annexe 7 : secteur de ARRAS-SUR-RHONE et VION : vers un RPI

Annexe 8 : secteur de CHAMPAGNE et PEYRAUD : vers un RPI

Annexe 9 : secteur de BANNE et ST-PAUL-LE-JEUNE : vers un RPI

Annexe 10 : secteur BEAUME-DROBBIE (DOMPNAC, MONTSELGUES, BEAUMONT)

Annexe 11 : secteur de MARIAC, LE CHEYLARD, BEAUVÈNE, ST-MICHEL D'AURANCE

Annexe 12 : secteur de SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS, ARCENS

Annexe 13 : secteur de VERNOUX, SILHAC, CHALENCON, ST-JEAN-CHAMBRE

Annexe 14 : LA VALLÉE DE LA VOLANE

Annexe 15 : VALLEE DE LA VOCANCE

Annexe 16 : SAINT JEURE D'AY

Annexe 17 : GROSPIERRES

Annexe 18 : LE TEIL

Annexe 19 : SAINT-AGREVE : vers une cité scolaire

ANNEXE 1

Dans le cadre de l'observatoire des dynamiques territoriales

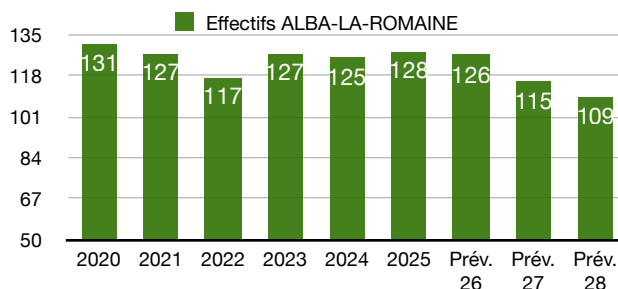
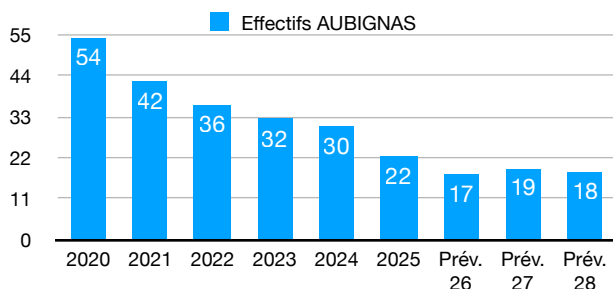
L'avenir des écoles...

Des PISTES DE REFLEXIONS pour l'évolution des réseaux des écoles

Secteur d'AUBIGNAS et ALBA-LA-ROMAINE

Evolution des effectifs + Prévisions

| | Constat 2020 | Constat 2021 | Constat 2022 | Constat 2023 | Constat 2024 | Constat 2025 | Prévision 2026 | Prévision 2027 | Prévision 2028 |
|---------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Effectifs AUBIGNAS | 54 | 42 | 36 | 32 | 30 | 22 | 17 | 19 | 18 |
| Effectifs ALBA-LA-ROMAINE | 131 | 127 | 117 | 127 | 125 | 128 | 126 | 115 | 109 |



Propositions d'évolutions

Propositions qui pourront faire l'objet d'échanges avec les élus et la communauté éducative.

◆ **Enjeu principal :** Restructurations vers un pôle plus solide...

A la rentrée 2026, l'école d'Aubignas passera de 2 classes à une classe unique.

L'évolution vers une classe unique devra constituer une **étape transitoire**.

Un avenir plus structurant pourrait être envisagé en lien avec Alba-la-Romaine.

L'avantage principal réside dans l'aspect pédagogique : les élèves profiteraient d'une cohésion de groupe améliorée, d'un parcours scolaire sécurisé et renforcé, et bénéficieraient d'apprentissages structurés au par une dynamique pédagogique collective efficace. L'équipe enseignante, stabilisée, profiterait en effet d'une stimulation forte sous le pilotage pédagogique d'un directeur unique afin d'engager des actions collectives lisibles et cohérente.

La communication avec les élus, les partenaires et les familles serait également facilitée par un interlocuteur unique tout au long de la scolarité de l'élève.

◆ **Étapes possibles :**

- 1) Commencer par un RPI déconcentré, avec par exemple PS-->CE1 à Aubignas ; CE2--> CM2 à Alba
- 2) Une seule école commune à ALBA

◆ **Transports :**

Seulement 6 kilomètres séparent les deux communes.

Le temps de transport entre AUBIGNAS s'élève à une dizaine de minutes.

(Ceci méritera d'être affiné en lien avec la gestion des transports scolaires compétente).

Dans le cadre de l'observatoire des dynamiques territoriales

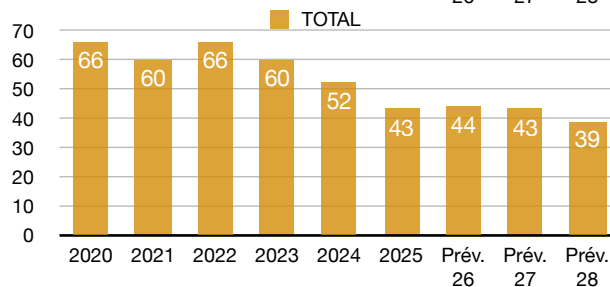
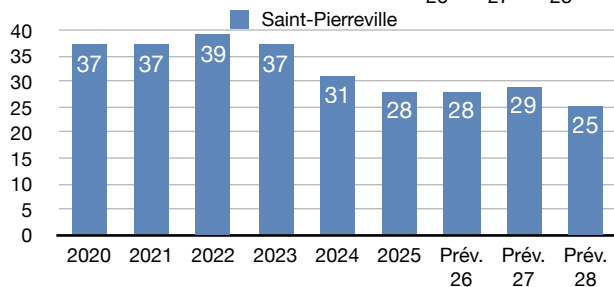
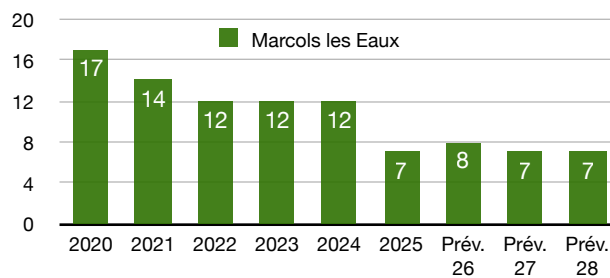
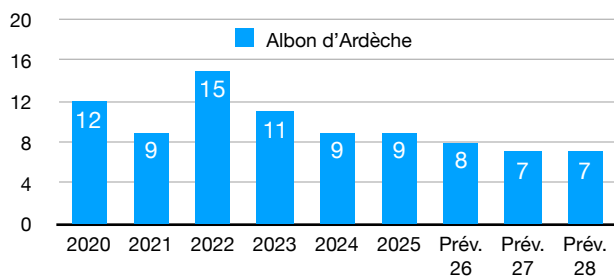
L'avenir des écoles...

Des PISTES DE REFLEXIONS pour l'évolution des réseaux des écoles

Secteur Albon-d'Ardèche / Marcols-les-Eaux Saint-Pierreville, Mézilhac

Evolution des effectifs + Prévisions

| | | Constat 2020 | Constat 2021 | Constat 2022 | Constat 2023 | Constat 2024 | Constat 2025 | Prévision 2026 | Prévision 2027 | Prévision 2028 |
|-------------------|-----------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|----------------|----------------|
| Albon d'Ardèche | 1 classe | 12 | 9 | 15 | 11 | 9 | 9 | 8 | 7 | 7 |
| Marcols les Eaux | 1 classe | 17 | 14 | 12 | 12 | 12 | 7 | 8 | 7 | 7 |
| Saint-Pierreville | 2 classes | 37 | 37 | 39 | 37 | 31 | 27 | 28 | 29 | 25 |
| TOTAL | | 66 | 60 | 66 | 60 | 52 | 43 | 44 | 43 | 39 |



Propositions d'évolutions

Propositions qui pourront faire l'objet d'échanges avec les élus et la communauté éducative.

◆ **Enjeu principal :** Restructuration nécessaire pour l'équité territoriale

À la rentrée 2026, les deux écoles d'Albon-d'Ardèche et Marcols-les-Eaux seront maintenues à titre exceptionnel malgré une prévision initiale de réduction de deux classes à une seule.

À l'échelle départementale, et dans une optique d'équité territoriale, cette situation ne pourra être pérennisée et il sera nécessaire de procéder à une réorganisation dès la rentrée 2027.

Ces classes ont plusieurs niveaux avec des effectifs très faibles pour chaque niveau, ce qui crée de très petites structures peu stimulantes pour les élèves. De plus, cela crée un isolement professionnel des enseignants. La tendance baissière des effectifs et cet isolement des équipes compromettent la pérennité des organisations existantes notamment à Albon et Marcols à moyen voire court terme.

La situation est toutefois à envisager à une échelle plus large du bassin de vie, en englobant par exemple Mézilhac (sans école) et Saint-Pierreville (2 classes).

Le scénario d'un regroupement **vers Saint-Pierreville** permettrait de dépasser une logique de petites structures excessivement fragiles et de constituer un collectif stable aussi bien pour les élèves que pour les enseignants. Le principal bénéfice est pédagogique : une augmentation du nombre d'élèves par niveau, une réduction de l'isolement professionnel et une amélioration de la cohérence pédagogique.

◆ Étapes possibles :

- 1) Commencer par un RPI concentré dans une des deux communes (peut-être Marcols qui a des installations plus propices ?). Mais la situation d'une classe unique pourrait être évitée avec l'étape suivante directement :
- 2) Une seule école commune à SAINT-PIERREVILLE

◆ Transports :

Transport au départ de Marcols : 16 mn Marcols / St Pierreville et en passant par Albon (Albon - St Pierreville 13 mn)

(Ceci méritera d'être affiné en lien avec la gestion des transports scolaires compétente).

Dans le cadre de l'observatoire des dynamiques territoriales

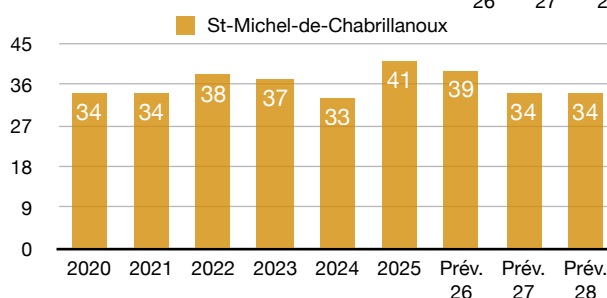
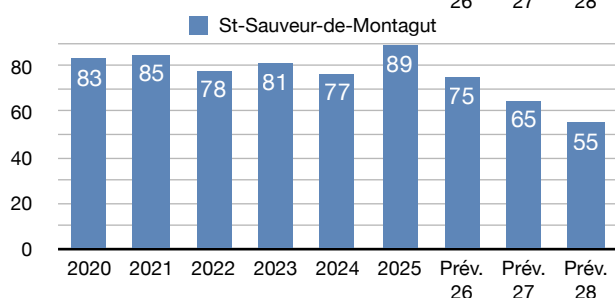
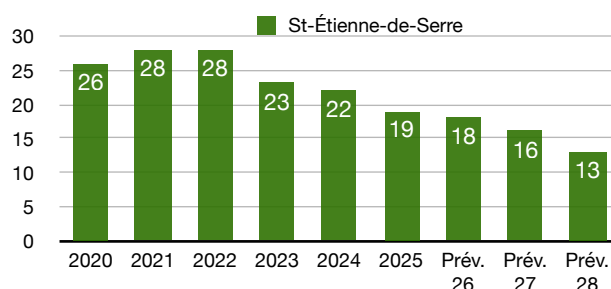
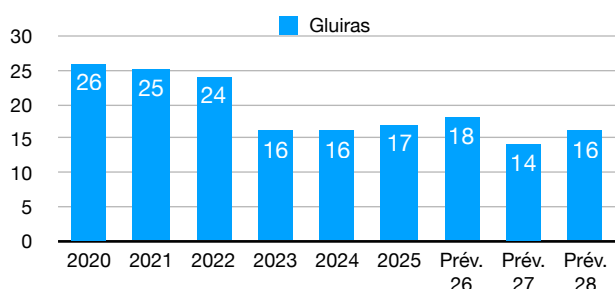
L'avenir des écoles...

Des PISTES DE REFLEXIONS pour l'évolution des réseaux des écoles

Secteur de Gluiras, St-Étienne-de-Serre St-Sauveur-de-Montagut, St-Michel-de-Chabrillanoux

Evolution des effectifs + Prévisions

| | | Constat 2020 | Constat 2021 | Constat 2022 | Constat 2023 | Constat 2024 | Constat 2025 | Prévision 2026 | Prévision 2027 | Prévision 2028 |
|------------------|------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|----------------|----------------|
| Gluiras | 1 classe | 26 | 25 | 24 | 16 | 16 | 17 | 18 | 14 | 16 |
| St-Étienne-de-S. | 1 classe | 26 | 28 | 28 | 23 | 22 | 19 | 18 | 16 | 13 |
| St-Sauveur-de-M. | 4 classes | 83 | 85 | 78 | 81 | 77 | 89 | 75 | 65 | 55 |
| St-Michel-de-C. | 2 classes | 34 | 34 | 38 | 37 | 33 | 41 | 39 | 34 | 34 |
| TOTAL | 8 classes | 169 | 172 | 168 | 157 | 148 | 166 | 150 | 129 | 118 |



Propositions d'évolutions

Propositions qui pourront faire l'objet d'échanges avec les élus et la communauté éducative.

◆ **Enjeu principal :** Restructuration vers un pôle plus structurant

Les classes uniques de Gluiras et Saint-Étienne-de-Serre ont des effectifs faibles avec 8 niveaux de classes, ce qui crée de très petites structures de classes peu stimulantes pour les élèves souvent seuls dans leur niveau de classe et un isolement professionnel des enseignants. La

tendance baissière des effectifs et l'isolement des équipes compromettent la pérennité des organisations existantes à moyen voire court terme.

Une restructuration autour de **Saint-Sauveur-de-Montagut**. La situation pourrait être envisagée à une échelle plus large du bassin de vie, en englobant également l'école de **Saint-Michel-de-Chabrilanoux**.

Un regroupement permettrait de stabiliser l'offre éducative, de renforcer l'équipe pédagogique et de proposer aux élèves un environnement plus collectif et plus diversifié.

◆ Calendrier possible :

A travailler avec toutes les parties prenantes en 2026/2027, pour une mise en œuvre R27 ou R28. Annoncer le timing du projet aux parents, pour leur laisser le temps de se projeter.

Possibilités d'envisager un RPI déconcentré voire un regroupement concentré à Saint-Sauveur ?

◆ Transports :

Le réseau de transport existe déjà pour les collégiens qui vont à St sauveur.

Trajet ST-ÉTIENNE / ST SAUVEUR : 5,5km, moins de 15 min

Trajet GLUIRAS / ST-SAUVEUR : 11km, moins de 20 min

Trajet ST-MICHEL-DE-CHABRILLANOUX / ST-SAUVEUR : 6,5km, moins de 15 min

(Ceci méritera d'être affiné en lien avec la gestion des transports scolaires compétente).

Dans le cadre de l'observatoire des dynamiques territoriales

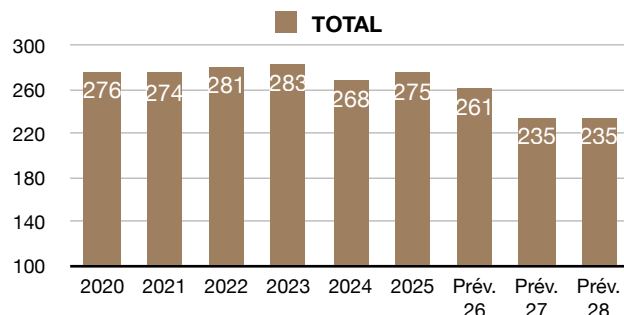
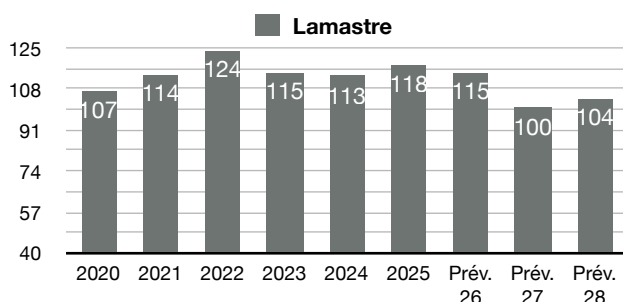
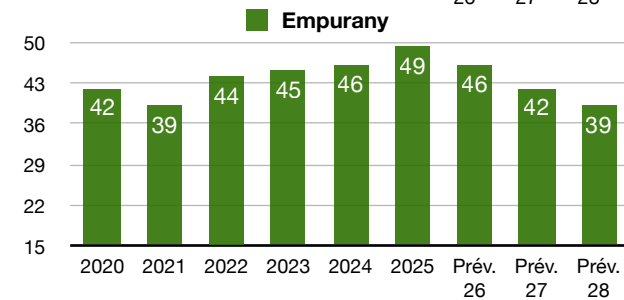
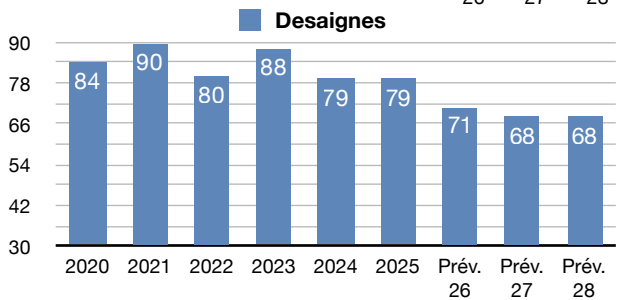
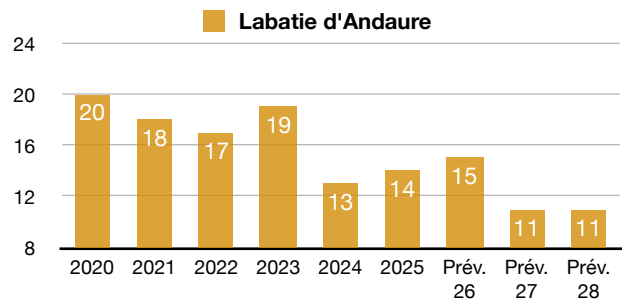
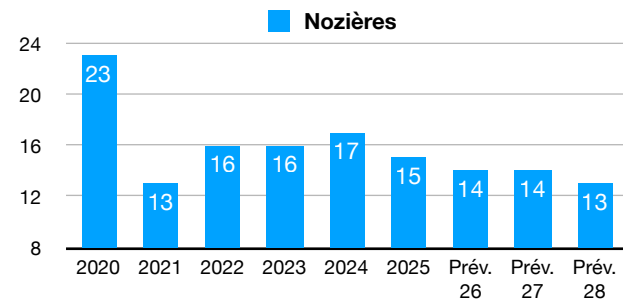
L'avenir des écoles...

Des PISTES DE REFLEXIONS pour l'évolution des réseaux des écoles

Secteur de Nozières, Empurany, Desaignes, Labatie d'Andaure, Lamastre

Evolution des effectifs + Prévisions

| | | Constat 2020 | Constat 2021 | Constat 2022 | Constat 2023 | Constat 2024 | Constat 2025 | Prévision 2026 | Prévision 2027 | Prévision 2028 |
|-------------------|-------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|----------------|----------------|
| Nozières | 1 classe | 23 | 13 | 16 | 16 | 17 | 15 | 14 | 14 | 13 |
| Empurany | 2 classes | 42 | 39 | 44 | 45 | 46 | 49 | 46 | 42 | 39 |
| Desaignes | 4 classes | 84 | 90 | 80 | 88 | 79 | 79 | 71 | 68 | 68 |
| Labatie d'Andaure | 1 classe | 20 | 18 | 17 | 19 | 13 | 14 | 15 | 11 | 11 |
| Lamastre | 5 classes | 107 | 114 | 124 | 115 | 113 | 118 | 115 | 100 | 104 |
| TOTAL | 13 classes | 276 | 274 | 281 | 283 | 268 | 275 | 261 | 235 | 235 |



◆ Enjeu principal: Restructuration vers un pôle plus structurant à LAMASTRE

Les classes uniques de Nozières et Labatie d'Andaure ont des effectifs faibles avec 8 niveaux de classes, ce qui crée de très petites structures de classes peu stimulantes pour les élèves souvent seuls dans leur niveau de classe et un isolement professionnel des enseignants.

La tendance prévisionnelle des effectifs et l'isolement des équipes compromettent la pérennité des organisations existantes à moyen voire court terme. **La rentrée scolaire 2026 à Nozières** sera notamment marquée par la création d'une classe unique à 12 élèves.

Une restructuration possible de l'offre scolaire dans ce secteur est certainement à envisager à une échelle plus large du bassin de vie, en englobant par exemple LAMASTRE (centre bourg), mais aussi Empurany et Désaignes dont la situation des effectifs a donné lieu à des inquiétudes de la part des familles notamment en cette année scolaire 2025.

S'agissant de **Nozières** mais également des autres écoles du secteur, une restructuration vers l'école de **Lamastre** s'avère particulièrement pertinente dans ce contexte. Cette restructuration est motivée par des considérations d'équité territoriale, notamment en raison de la présence d'une classe unique de 12 élèves, ainsi que par des enjeux pédagogiques visant à offrir aux élèves des conditions d'apprentissage optimales.

L'existence d'une classe unique à Nozières tout comme Labatie témoigne d'une fragilité structurelle qui nécessite des changements à très courte échéance. Le regroupement des élèves permettrait d'assurer une meilleure continuité des apprentissages et d'éviter que la scolarité primaire ne repose exclusivement sur un seul enseignant, dans un environnement pédagogique restreint. Par ailleurs, un regroupement favoriserait la stabilisation de l'offre scolaire, le renforcement de l'équipe enseignante et offrirait aux élèves un cadre d'apprentissage plus collectif et enrichi.

◆ Pistes de réflexion et calendrier possible :

A travailler avec toutes les parties prenantes en 2026/2027 :

- Un projet entre Nozières et Lamastre, pour une mise en œuvre R27 (idéalement), voire R28.
- Un projet entre Désaignes et Labatie pour une mise en œuvre R27 (idéalement), voire R28.

Travailler en parallèle les autres scénarios possibles avec les communes environnantes. A ce stade, toutes les propositions des acteurs du terrain sont possibles et envisageables.

Point d'attention : amorcer rapidement les échanges avec la communauté éducative pour leur laisser le temps de se projeter.

◆ Transports :

Le transport de Nozières à Lamastre existe déjà pour les collégiens.

Trajet Nozières / Lamastre : 9 km, environ 15 min

Trajet Labatie / Lamastre : 12 km, environ 20 min

Trajet Empurany / Lamastre : 9 km, moins de 20 min

Trajet Désaignes / Lamastre : 7 km, moins de 15 min

(Ceci méritera d'être affiné en lien avec la gestion des transports scolaires compétente).

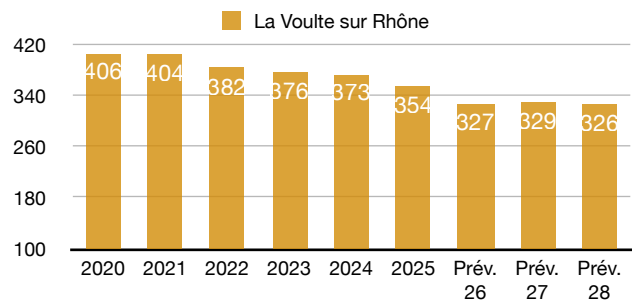
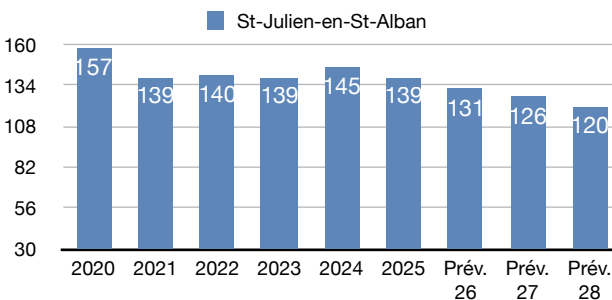
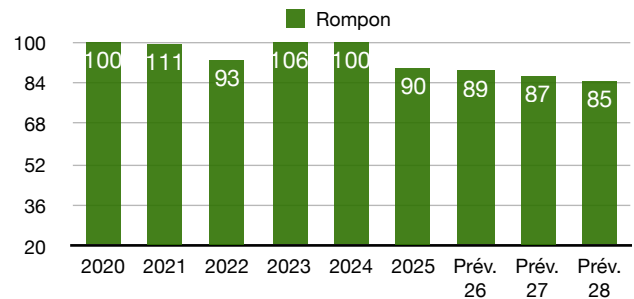
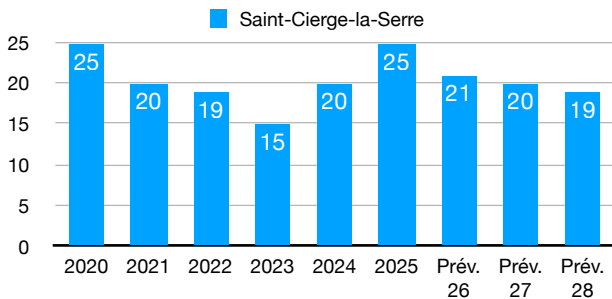
Dans le cadre de l'observatoire des dynamiques territoriales
L'avenir des écoles...

Des PISTES DE REFLEXIONS pour l'évolution des réseaux des écoles

Secteur de
**Saint-Cierge la-Serre, Rompon,
St-Julien-en-St-Alban,
La-Voulte-Sur-Rhône**

Evolution des effectifs + Prévisions

| | | Constat 2020 | Constat 2021 | Constat 2022 | Constat 2023 | Constat 2024 | Constat 2025 | Prévision 2026 | Prévision 2027 | Prévision 2028 |
|--------------------|-------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|----------------|----------------|
| Saint-Cierge-la-S. | 1 classe | 25 | 20 | 19 | 15 | 20 | 25 | 21 | 20 | 19 |
| Rompon | 4 classes | 100 | 111 | 93 | 106 | 100 | 90 | 89 | 87 | 85 |
| St-Julien-en-St-A. | 6 classes | 157 | 139 | 140 | 139 | 145 | 139 | 131 | 126 | 120 |
| La Voulte sur R. | 4 écoles | 406 | 404 | 382 | 376 | 373 | 354 | 327 | 329 | 326 |
| TOTAL | 29 classes | 282 | 270 | 252 | 260 | 265 | 254 | 241 | 233 | 224 |



Propositions d'évolutions

Propositions qui pourront faire l'objet d'échanges avec les élus et la communauté éducative.

◆ Enjeux :

- Un secteur en baisse globale d'effectifs à consolider en pôle(s) plus solide(s)
- S'agissant de Saint-Cierge-La-Serre : sortir du modèle de classe unique à 8 niveaux par classe et construire un pôle plus solide avec ROMPON, LA VOULTE et ST-JULIEN-EN-ST-ALBAN.

Il est impératif de considérer une restructuration de Saint-Cierge-la-Serre en collaboration avec **Rompon**, voire, selon les hameaux, avec **La-Voulte-sur-Rhône et St-Julien-En-St-Alban**. Cette démarche s'inscrit dans une logique de regroupement vers **un pôle plus robuste**. Cette restructuration revêt une importance pédagogique majeure pour transcender un modèle axé autour de classe unique à huit niveaux, afin d'offrir aux élèves des conditions d'apprentissage optimisées. En effet, une telle restructuration permettrait de garantir des classes plus stables, avec une réduction du nombre de niveaux par classe, une socialisation accrue et un environnement de travail plus satisfaisant et stimulant pour les équipes pédagogiques.

La baisse démographique marquée sur l'ensemble du secteur invite en effet les acteurs locaux à anticiper l'avenir des écoles dans un registre de pérennité des structures, mais aussi et surtout d'offre pédagogique plus porteuse avec notamment moins de niveaux par classe.

◆ Calendrier possible :

En 2025, un projet de regroupement avec ROMPON a été élaboré en collaboration avec la direction académique et la municipalité de ROMPON. Cependant, ce projet a été rejeté par les élus de ST-CIERGE à ce stade. Compte tenu de la situation actuelle, il est opportun de reprendre et de poursuivre les réflexions engagées afin de proposer un pôle plus structurant, que ce soit vers ROMPON ou LA-VOULTE ou ST-JULIEN. Selon le hameau d'origine des enfants, un couplage avec St-Julien est également à envisager.

Il est nécessaire de travailler avec l'ensemble des parties prenantes en 2026/2027, en visant une mise en œuvre pour la rentrée scolaire 2027 (idéalement), voire 2028.

- 1) Soit conserver dans un premier temps une partie d'effectifs à St-Cierge (exemple cycle 1 et 2) et le cycle 3 dans une autre commune (comme cela a déjà été proposé par le directeur académique pour la rentrée 2025 pour éviter un retrait d'emploi à Rompon notamment...Mais refusé par les élus de St-Cierge-la-Serre).
- 2) Soit travailler immédiatement à un RPI concentré avec une ou d'autres communes ?
- 3) Un regroupement complet vers La Voulte à une échéance plus lointaine ?

◆ Transports :

Le transport de St-Cierge à La Voulte existe déjà pour les collégiens et passe par Rompon.

Trajet St-Cierge / Rompon : 5 km, environ 15 min

St-Cierge / La Voulte : 11km, environ 20 min.

St-Cierge / St-Julien : 11km, environ 20 min.

St-Julien / La Voulte : 10km, moins de 20 min.

(Ces données dépendent également des hameaux d'origine des enfants. Ceci méritera d'être affiné en lien avec la gestion des transports scolaires compétente).

Dans le cadre de l'observatoire des dynamiques territoriales

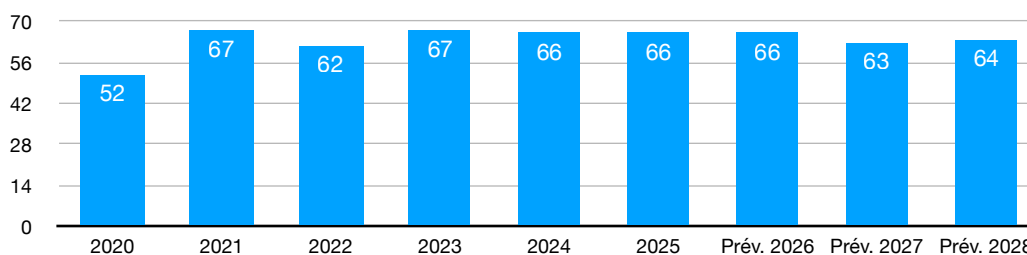
L'avenir des écoles...

Des PISTES DE REFLEXIONS pour l'évolution des réseaux des écoles

Secteur de Saint-Thomé et Valvignères ..vers un RPI ?

Evolution des effectifs + Prévisions

| | Constat 2020 | Constat 2021 | Constat 2022 | Constat 2023 | Constat 2024 | Constat 2025 | Prévision 2026 | Prévision 2027 | Prévision 2028 |
|-----------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|----------------|----------------|
| Effectifs Saint-Thomé | 21 | 36 | 36 | 39 | 41 | 38 | 37 | 38 | 38 |
| Effectifs Valvignères | 31 | 31 | 26 | 28 | 25 | 28 | 29 | 25 | 26 |
| Effectifs cumulés | 52 | 67 | 62 | 67 | 66 | 66 | 66 | 63 | 64 |



Propositions d'évolutions

Propositions qui pourront faire l'objet d'échanges avec les élus et la communauté éducative.

◆ **Enjeu :** construire un regroupement à fort potentiel

La proximité géographique des communes de Saint-Thomé et Valvignères constitue un atout considérable pour la mise en place d'un regroupement pédagogique. Ce regroupement permettrait d'établir une **structure plus pérenne**, caractérisée par des classes regroupant un nombre réduit de niveaux, offrant ainsi un environnement d'apprentissage plus stimulant pour chaque élève, tout **en préservant la présence d'une école dans chaque village**. Il pourrait être envisagé que les élèves du cycle 1 soient scolarisés à Saint-Thomé, tandis que les élèves des cycles 2 et 3 seraient accueillis à Valvignères.

Les avantages de ce regroupement sont multiples et immédiats.

Pour les élèves, il se traduit par une augmentation des interactions entre pairs, une stimulation de l'émulation et la mise en place d'un cadre propice aux apprentissages.

Pour les enseignants, il offre la possibilité de s'engager dans une dynamique de travail plus collective et collaborative.

Quant aux communes, le regroupement engendrerait peu de modifications, notamment en ce qui concerne le paysage urbain et le bâti existant. Les contrats des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) seraient modulés en fonction du lieu de scolarisation des élèves du cycle 1. Actuellement, chaque école dispose d'une Atsem.

◆ **Calendrier possible :**

A travailler avec toutes les parties prenantes en 2026 pour une mise en œuvre R27 voire R28.

◆ **Transports :**

Distance entre les communes : 4,5km, 7/8 minutes. (À affiner en lien avec la gestion des transports).

Dans le cadre de l'observatoire des dynamiques territoriales

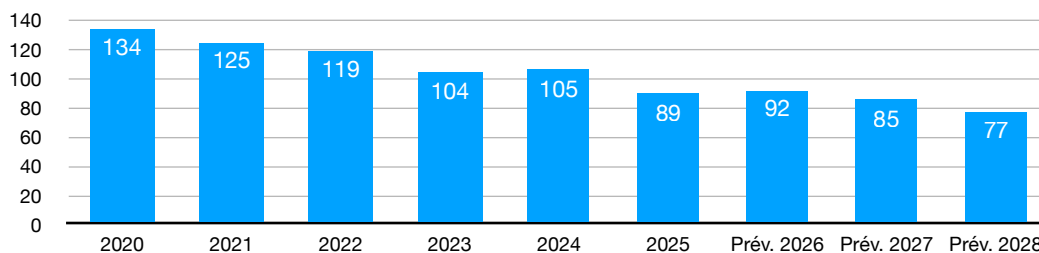
L'avenir des écoles...

Des PISTES DE REFLEXIONS pour l'évolution des réseaux des écoles

Écoles de Arras-sur-Rhône / Vion ..vers un RPI ?

Evolution des effectifs + Prévisions

| | Constat 2020 | Constat 2021 | Constat 2022 | Constat 2023 | Constat 2024 | Constat 2025 | Prévision 2026 | Prévision 2027 | Prévision 2028 |
|-------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|----------------|----------------|
| Effectifs ARRAS | 62 | 59 | 55 | 47 | 43 | 34 | 35 | 36 | 35 |
| Effectifs VION | 72 | 66 | 64 | 57 | 62 | 55 | 57 | 49 | 42 |
| Effectifs cumulés | 134 | 125 | 119 | 104 | 105 | 89 | 92 | 85 | 77 |



Propositions d'évolutions

Propositions qui pourront faire l'objet d'échanges avec les élus et la communauté éducative.

◆ **Enjeu :** construire un regroupement à fort potentiel

L'implantation des communes d'Arras-sur-Rhône et de Vion représente un potentiel considérable pour la création d'un Réseau d'Écoles Intercommunales (RPI).

Les élèves bénéficieraient des conditions de classes regroupant un nombre d'élèves plus homogène par niveau, ce qui favoriserait un environnement d'apprentissage plus stimulant. Ceci impacterait également les interactions entre pairs, avec une émulation accrue et un cadre d'apprentissage optimisé.

Pour les enseignants, cela offrirait l'opportunité de rompre avec l'isolement professionnel et de s'engager dans une dynamique de travail collaborative sous un pilotage pédagogique d'un directeur.

Pour les communes, les principaux enjeux se concentrent sur l'organisation des transports scolaires, la gestion de la restauration et les ajustements nécessaires en matière de ressources humaines. Les infrastructures actuelles permettent l'accueil et la restauration sur les deux sites. Les contrats des Atsem seraient modulés en fonction du lieu de scolarisation des élèves du cycle 1. Actuellement, chaque école dispose d'une Atsem. Le RPI nécessiterait l'intervention de deux Atsem, sans toutefois qu'il soit indispensable que chacune soit affectée à un site spécifique.

◆ **Calendrier possible :**

A travailler avec toutes les parties prenantes en 2026/2027, pour une mise en œuvre R27 (idéalement), voire R28.

◆ **Transports :**

Distance entre les communes : 4km, 7/8 minutes . (A affiner en lien avec la gestion des transports).

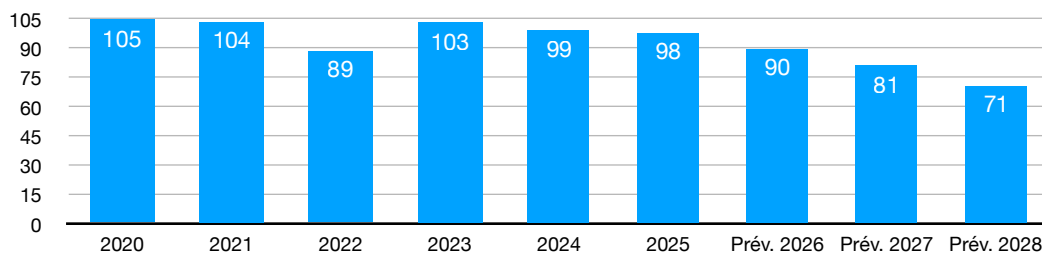
Dans le cadre de l'observatoire des dynamiques territoriales
L'avenir des écoles...

Des PISTES DE REFLEXIONS pour l'évolution des réseaux des écoles

Écoles de Peyraud et Champagne ..vers un RPI ?

Evolution des effectifs + Prévisions

| | Constat 2020 | Constat 2021 | Constat 2022 | Constat 2023 | Constat 2024 | Constat 2025 | Prévision 2026 | Prévision 2027 | Prévision 2028 |
|--------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|----------------|----------------|
| Effectif CHAMPAGNE | 77 | 80 | 65 | 80 | 82 | 83 | 73 | 66 | 55 |
| Effectifs PEYRAUD | 28 | 24 | 24 | 23 | 17 | 15 | 17 | 15 | 16 |
| Effectifs cumulés | 105 | 104 | 89 | 103 | 99 | 98 | 90 | 81 | 71 |



L'école de CHAMPAGNE prévoit une population scolaire de 73 élèves répartis sur 4 classes. Cette configuration, bien que satisfaisante à court terme, présente une fragilité structurelle en raison de la nécessité de décharges régulières. En effet, le départ de 14 élèves de la classe de CM2 en 2027 pourrait entraîner une réduction du nombre de classes à 3 dans un délai de deux ans.

L'école de PEYRAUD, quant à elle, fonctionne en classe unique et prévoit une population scolaire de 17 élèves. Cette structure est caractérisée par la présence d'un seul élève en CM2, tandis qu'une cohorte de 5 élèves en CM1 quittera l'établissement dans deux ans.

Propositions d'évolutions

Propositions qui pourront faire l'objet d'échanges avec les élus et la communauté éducative.

◆ **Enjeu :** construire un regroupement à fort potentiel

Ce secteur nécessite une approche stratégique comparable à celle mise en œuvre à Arras et Vion. L'appellation Champagne est confrontée à des défis démographiques, tandis que Peyraud représente une classe unique susceptible d'être isolée.

La mise en place d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) permettrait d'établir une **structure plus cohérente et pérenne**, caractérisée par des classes mieux **équilibrées**, une **meilleure continuité des parcours scolaires** et un **nombre d'élèves par niveau plus stimulant**.

Les élèves bénéficieraient immédiatement de cette réforme : une augmentation des échanges entre pairs, une émulation accrue et un environnement propice aux apprentissages.

Pour les enseignants, cela représenterait l'opportunité de rompre avec l'isolement professionnel et de s'engager dans une dynamique de travail plus collective.

Concernant les communes, les principaux enjeux se concentrent sur l'organisation des transports scolaires, la gestion de la restauration et les ajustements relatifs aux ressources humaines (ATSEM ?).

◆ **Calendrier possible :**

A travailler avec tous les acteurs en 2026/2027, pour une mise en œuvre R27 (idéalement), voire R28.

◆ **Transports :** Distance entre les communes : 4km, moins de 10 minutes.

(Ceci méritera d'être affiné en lien avec la gestion des transports scolaires compétente).

Dans le cadre de l'observatoire des dynamiques territoriales

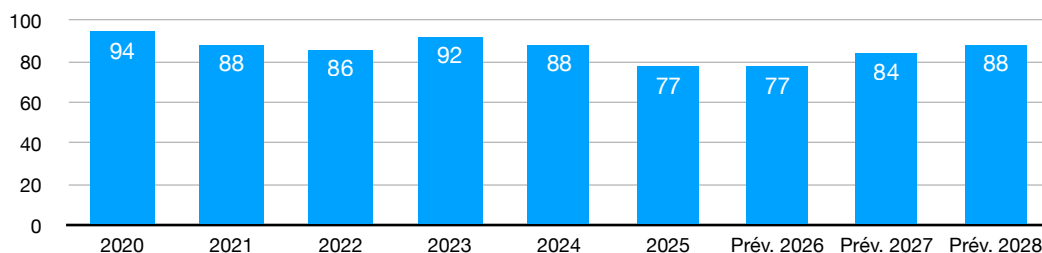
L'avenir des écoles...

Des PISTES DE REFLEXIONS pour l'évolution des réseaux des écoles

Écoles de Banne et Saint-Paul-le-Jeune ..vers un RPI ?

Evolution des effectifs + Prévisions

| | Constat 2020 | Constat 2021 | Constat 2022 | Constat 2023 | Constat 2024 | Constat 2025 | Prévision 2026 | Prévision 2027 | Prévision 2028 |
|--------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|----------------|----------------|
| Effectif BANNE (Élémentaire) | 42 | 49 | 45 | 52 | 49 | 34 | 38 | 37 | 40 |
| Effectifs ST-PAUL (maternelle) | 52 | 39 | 41 | 40 | 39 | 43 | 39 | 47 | 48 |
| Effectifs cumulés | 94 | 88 | 86 | 92 | 88 | 77 | 77 | 84 | 88 |



Propositions d'évolutions

Propositions qui pourront faire l'objet d'échanges avec les élus et la communauté éducative.

◆ **Enjeu :** construire un regroupement à plus fort potentiel

Ces communes sont actuellement organisées en regroupement pédagogique intercommunal déconcentré. Les élèves de maternelle sont scolarisés à Saint-Paul-le-Jeune, tandis que les élèves d'école élémentaire sont scolarisés à Banne.

Pour les élèves : un regroupement vers un **site unique** permettrait de structurer un parcours pédagogique plus clair et cohérent, avec des classes mieux équilibrées et une meilleure continuité des parcours scolaires.

Pour les enseignants, cela offrirait la possibilité d'adopter un fonctionnement plus collectif à quatre classes, avec une dynamique pédagogique renforcée sous la direction d'un directeur qui bénéficierait d'un temps de décharge.

Pour les communes, la communication serait facilitée par un interlocuteur unique, et permettrait notamment une rationalisation des moyens de fonctionnement (en matière d'infrastructures et d'entretien...)

◆ **Calendrier possible :**

A travailler avec tous les acteurs en 2026/2027, pour une mise en œuvre R27 (idéalement), voire R28.

Possibilité de travailler dans un premier temps à une direction unique pour 2 sites dès R27 ?

◆ **Transports :** Pas d'incidence sur l'existant : une navette existe déjà entre les 2 communes.

Distance entre les communes : 3km, moins de 10 minutes.

Dans le cadre de l'observatoire des dynamiques territoriales

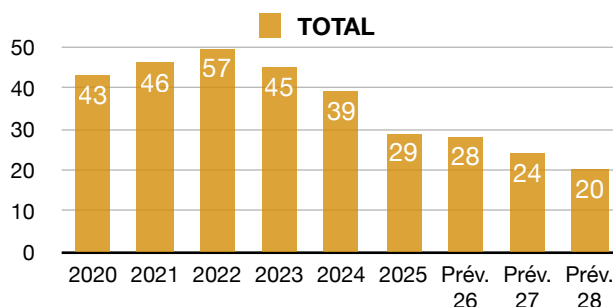
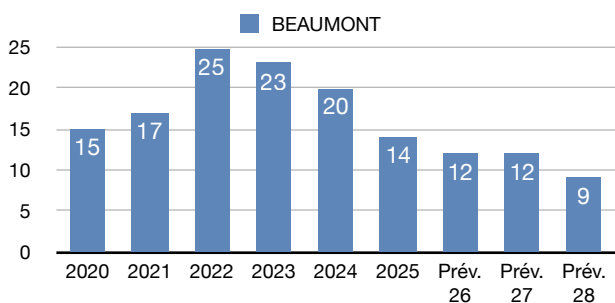
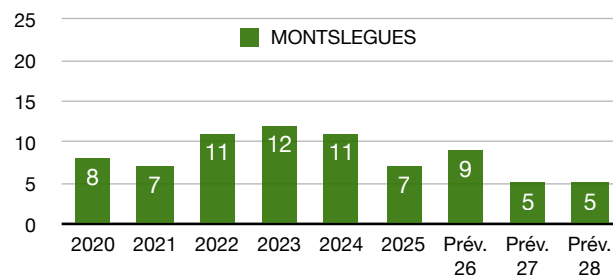
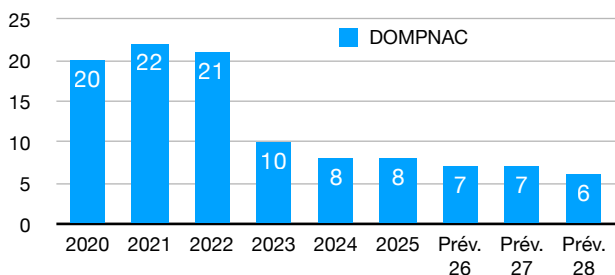
L'avenir des écoles...

Des PISTES DE REFLEXIONS pour l'évolution des réseaux des écoles

Secteur BEAUME DROBIE Classes uniques de (Dompnac, Montselgues, Beaumont)

Evolution des effectifs + Prévisions

| | | Constat 2020 | Constat 2021 | Constat 2022 | Constat 2023 | Constat 2024 | Constat 2025 | Prévision 2026 | Prévision 2027 | Prévision 2028 |
|--------------|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| DOMPNAC | 1 classe | 20 | 22 | 21 | 10 | 8 | 8 | 7 | 7 | 6 |
| MONTSELGUES | 1 classe | 8 | 7 | 11 | 12 | 11 | 7 | 9 | 5 | 5 |
| BEAUMONT | 1 classe | 15 | 17 | 25 | 23 | 20 | 14 | 12 | 12 | 9 |
| TOTAL | 3 classes | 43 | 46 | 57 | 45 | 39 | 29 | 28 | 24 | 20 |



Propositions d'évolutions

Propositions qui pourront faire l'objet d'échanges avec les élus et la communauté éducative.

◆ Enjeux :

- 1) Soutenir la ruralité, mais dans une nouvelle dimension : celle d'une offre scolaire de qualité et d'une équité territoriale à préserver.
- 2) Repenser le réseau des écoles, non plus DE proximité mais EN proximité.

Dans ce secteur BEAUME / DROBIE, les 3 communes de Montselgues, Dompnac et Beaumont ont depuis plusieurs années des effectifs extrêmement faibles (**moyenne de moins de 10 élèves**). La projection à deux ans fait même état d'effectifs à 5 élèves par classe (voire moins). En 2028, ce seraient 19 élèves pour 3 classes.

En 3 ans ces écoles ont perdu la moitié des effectifs. D'ici 3 ans, ce sera 2 tiers !

Le maintien de structures scolaires de petite taille, comptant moins de dix élèves par classe (et potentiellement prochainement cinq), doit être envisagé dans une perspective plus globale à l'échelle départementale.

Le soutien à la ruralité ne se limite pas à la préservation systématique de micro-structures à effectifs très réduits. Cette problématique implique des enjeux pédagogiques ainsi qu'une gestion optimisée des services de l'État. **L'accompagnement des territoires ruraux** implique bien entendu la prise en compte de nombreux facteurs, tels que l'**éloignement géographique**, mais nécessite également une réflexion approfondie et une prise de responsabilité dans la proposition d'**organisations innovantes, adaptées au contexte de forte décroissance démographique** observé dans ces zones.

Il s'agit d'initier collectivement de nouveaux modes de fonctionnement, comme l'ont déjà su mettre en œuvre d'autres services de l'État.

3) Sortir du modèle de classe unique à 8 ou 9 niveaux par classe

L'enjeu est d'offrir aux élèves des conditions plus favorables d'apprentissage et de développement de leur socialisation. Dans ces deux classes uniques, les cohortes d'élèves sont souvent très faibles. On retrouve même de nombreux élèves seuls dans leur niveau d'enseignement. L'enjeu est de trouver des écoles environnantes ou de créer des regroupements permettant d'offrir un contexte de socialisation plus riche, des niveaux plus équilibrés et un cadre de travail plus satisfaisant et stimulant (pour les élèves comme les équipes).

◆ Propositions (regroupements et calendrier) :

Il est impératif d'envisager à court terme (voire très court terme) une restructuration de ces établissements scolaires vers des pôles plus structurants. Cette démarche doit s'inscrire dans une logique de regroupement vers **un pôle plus solide et pérenne.**

Ces projets d'avenir doivent être élaborés en collaboration étroite avec les acteurs locaux, notamment les enseignants, les élus et les parents d'élèves, afin de déterminer les solutions les plus adaptées à leur contexte spécifique.

Concernant DOMPNAC, dont les élèves proviennent majoritairement de ST MELANY et SABLIERES, il est possible d'envisager des solutions par le biais d'un regroupement avec BEAUMONT, JOYEUSE, voire éventuellement LARGENTIERE. Les réflexions déjà entamées lors de séances d'échanges entre les élus et des inspecteurs (en janvier 2026) ainsi qu'avec le directeur académique (en mars 2026) pourront être poursuivies avec une mise en œuvre imminente à la rentrée 2026, voire 2027, si les effectifs scolaires le permettent et que la classe ouverte peut être exceptionnellement maintenue en septembre.

Pour MONTSELGUES, il apparaît primordial de mener des échanges constructifs afin de parvenir à une restructuration effective dans les trois prochaines années. La situation géographique particulière ne doit pas justifier à elle seule le maintien d'une école avec 4 élèves dans les 2 années à venir, et ce, dans l'intérêt premier des élèves et de l'enseignant concerné.

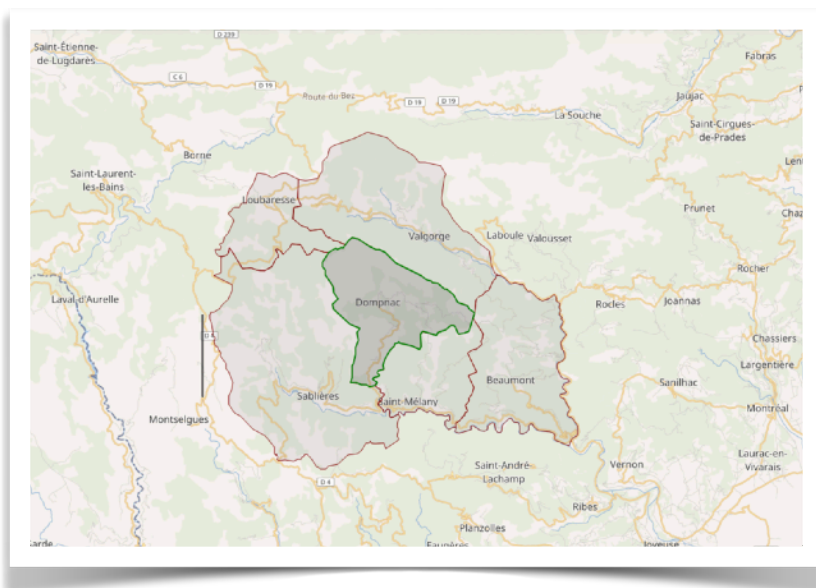
◆ Transports :

Le réseau de transport existe et fonctionne déjà pour les collégiens.

Distances :

- Sablières – Joyeuse : 25 km, 36 min
- Sablières – Beaumont : 18 km, 30 min
- St Mélanly – Beaumont : 13km, 23 mn
- St Mélanly – Joyeuse : 18 km, 30 mn
- Beaumont – Joyeuse : 20 km, 30 mn
- St Mélanly – Valgorge : 38 mn

Ces données dépendent également des hameaux / secteurs d'origine des enfants. Ceci méritera d'être affiné en lien avec la gestion des transports scolaires compétente.



Dans le cadre de l'observatoire des dynamiques territoriales

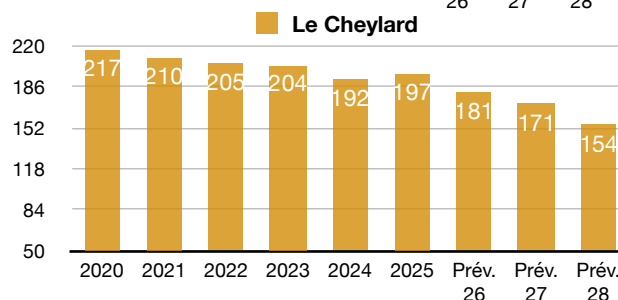
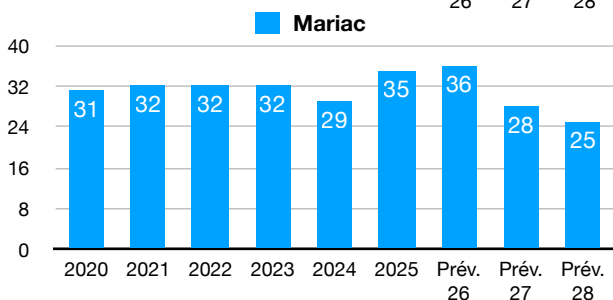
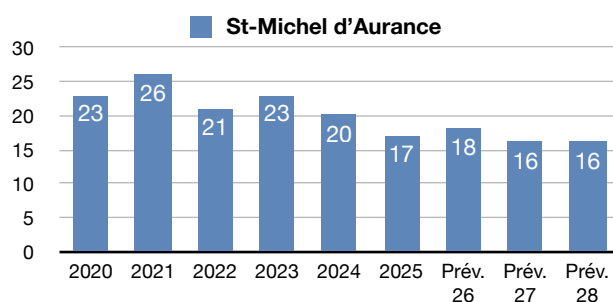
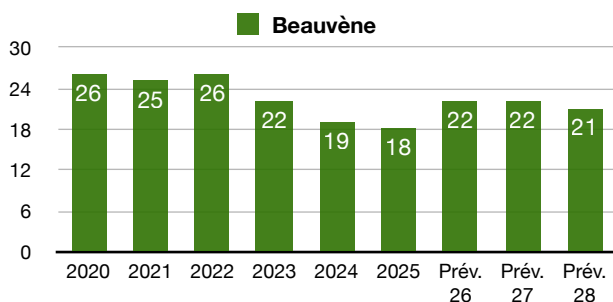
L'avenir des écoles...

Des PISTES DE REFLEXIONS pour l'évolution des réseaux des écoles

Secteur de Beauvène, Mariac, Le Cheylard, St-Michel d'Aurance

Evolution des effectifs + Prévisions

| | | Constat 2020 | Constat 2021 | Constat 2022 | Constat 2023 | Constat 2024 | Constat 2025 | Prévision 2026 | Prévision 2027 | Prévision 2028 |
|-----------------|-------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Mariac | 2 classes | 31 | 32 | 32 | 32 | 29 | 35 | 36 | 28 | 25 |
| Beauvène | 1 classe | 26 | 25 | 26 | 22 | 19 | 18 | 22 | 22 | 21 |
| St-Michel d'Au. | 1 classe | 23 | 26 | 21 | 23 | 20 | 17 | 18 | 16 | 16 |
| Le Cheylard | 9 classes | 217 | 210 | 205 | 204 | 192 | 197 | 181 | 171 | 154 |
| TOTAL | 13 classes | 297 | 293 | 284 | 281 | 260 | 267 | 257 | 237 | 216 |



Propositions d'évolutions

Propositions qui pourront faire l'objet d'échanges avec les élus et la communauté éducative.

◆ **Enjeu** : grouper les forces pour limiter le risque d'un émiettement du réseau scolaire en secteur à classes uniques à faible effectifs.

Repenser le réseau des écoles, non plus DE proximité mais EN proximité.

La baisse de 10% des effectifs amorcée au cours des 5 dernières années impacte fortement les petites structures à une et deux classes.

Entre 2022 et la projection à 2028, ces écoles devraient perdre le quart des effectifs.

L'enjeu d'une réflexion pour ce secteur est celui de pouvoir à la fois construire une vision sereine de l'école de demain avec un ou des pôles scolaires plus solides, mais aussi d'offrir aux élèves des conditions plus favorables d'apprentissage et de développement de leur socialisation.

Dans les deux classes uniques par exemple, les cohortes d'élèves sont souvent très faibles. On retrouve même des élèves seuls dans leur niveau d'enseignement, ce qui interroge la stimulation cognitive et l'ambition portée pour ces élèves. L'enjeu est de trouver des écoles / communes environnantes ou de créer des regroupements permettant d'offrir un contexte de socialisation plus riche, des niveaux plus équilibrés et un cadre de travail plus satisfaisant et stimulant (pour les élèves comme les équipes).

Le soutien à la ruralité ne se limite pas à la préservation systématique de petites structures à effectifs réduits. Ceci avec une intention d'équité à l'échelle départementale également.

L'accompagnement des territoires ruraux implique bien entendu la prise en compte de nombreux facteurs, tels que l'**éloignement géographique**, mais nécessite également une réflexion approfondie et une prise de responsabilité dans la proposition d'**organisations innovantes, adaptées au contexte de forte décroissance démographique** observé dans ces zones.

Dans ce cas précis, les communes ont l'opportunité d'avoir un bourg centre avec le Cheylard à moins de 10km de leur école.

Pour MARIAC, une première étape éventuellement par la fusion des deux établissements scolaires permettrait de structurer une **entité plus lisible et pérenne**, caractérisée par une répartition plus équilibrée des classes, **une meilleure continuité des parcours éducatifs et un nombre d'élèves par niveau plus stimulant**.

Pour les élèves, la mise en place d'un site unique favoriserait les interactions sociales et simplifierait le parcours scolaire, sous la direction d'un seul référent directeur garantissant la cohérence du parcours.

Pour les enseignants, cette réunion des deux sites actuels offrirait l'opportunité de rompre avec l'isolement professionnel et de s'engager dans une dynamique de travail plus collective.

Pour la commune, l'exploitation d'un seul site permettrait d'optimiser les coûts liés à l'entretien, au chauffage, etc. Deux options s'offrent à elle : la rénovation du site de la maternelle, actuellement utilisé comme ancien appartement de fonction, ou la construction d'une extension en neuf sur le terrain attenant appartenant à la mairie, où sont actuellement implantés la bibliothèque et la cantine.

◆ **Calendrier possible :**

Les évolutions à petite ou plus grande échelle nécessiteraient sans doute **plusieurs étapes**.

Pour Mariac, le maintien transitoire sur deux sites (rentrée 2027) puis concentration sur le site de la maternelle (rentrée 2028 ou 29?).

Pour Beauvène et St Michel d'Aurance, une réflexion nourrie avec l'ensemble des acteurs mériterait d'être amorcée sans délai afin d'anticiper des décisions qui pourraient être prises à une échéance de 3 ans. Le projet d'un regroupement concentré au Cheylard pourrait être intéressant à entrevoir, dans l'intérêt premier des élèves et des personnels isolés.

Ces réflexions élargies aux écoles du secteur devra s'accompagner d'une vraie préparation sur les transports, le bâti et les services périscolaires.

◆ **Transports :**

Le réseau de transport existe et fonctionne déjà pour les collégiens qui se rendent au Cheylard.

Distance entre les écoles :

- Entre les 2 écoles élémentaire et maternelle de Mariac : 1,3km.
- Mariac - Le Cheylard : 6km, moins de 15min
- Saint-Michel-D'Aurance / Le Cheylard : 4,3km, moins de 10min
- Beauvène / Le Cheylard : 11km, moins de 20min
- Beauvène / Saint-Michel-D'Aurance : 8km, moins de 15min

(Ces données mériteront d'être affinées en lien avec la gestion des transports scolaires compétente).

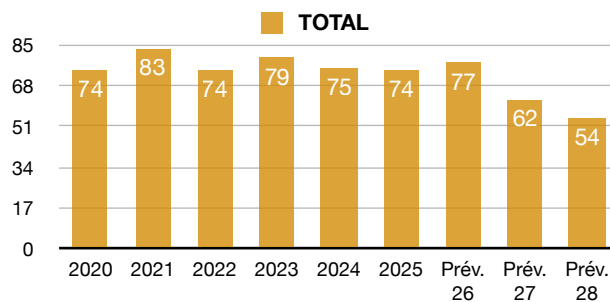
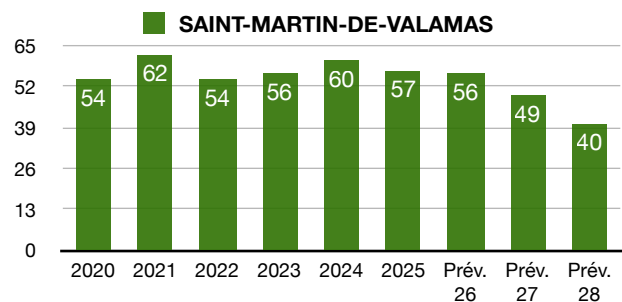
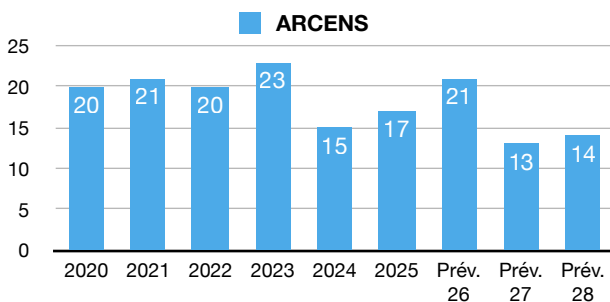
Dans le cadre de l'observatoire des dynamiques territoriales
L'avenir des écoles...

Des **PISTES DE REFLEXIONS** pour l'évolution des réseaux des écoles

secteur de **ARCENS**, Et **SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS**

Evolution des effectifs + Prévisions

| | | Constat 2020 | Constat 2021 | Constat 2022 | Constat 2023 | Constat 2024 | Constat 2025 | Prévision 2026 | Prévision 2027 | Prévision 2028 |
|-------------------------|------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|----------------|----------------|
| ARCENS | 1 classe | 20 | 21 | 20 | 23 | 15 | 17 | 21 | 13 | 14 |
| SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS | 3 classes | 54 | 62 | 54 | 56 | 60 | 57 | 56 | 49 | 40 |
| TOTAL | 4 classes | 74 | 83 | 74 | 79 | 75 | 74 | 77 | 62 | 54 |



Propositions d'évolutions

Propositions qui pourront faire l'objet d'échanges avec les élus et la communauté éducative.

◆ **Enjeu** : construire un regroupement à plus fort potentiel

Ce secteur connaît depuis quelques années de légères fluctuations d'effectifs, mais les 2 écoles pourraient très prochainement voir leurs effectifs baisser fortement.

La classe unique d'Arcens verra notamment un effectif à une quinzaine d'élèves. Saint-Martin-de-Valamas pourrait perdre le tiers de ses élèves dans les 2 années (projections par report des cohortes).

L'enjeu pourrait être de stabiliser l'offre scolaire pour les élèves de ces communes par un **regroupement pédagogique concentré**, sur la base d'une entente entre les élus pour établir une seule école sur une commune.

L'**école de Saint-Martin** dispose de locaux neufs et adaptés, d'autant plus la projection d'effectifs en forte baisse laisse envisager qu'à terme il y aura 2 classes.

Pour les élèves : un regroupement vers un **site unique** permettrait de structurer un parcours pédagogique plus clair et cohérent, avec des classes mieux équilibrées et une meilleure continuité des parcours scolaires.

Pour les enseignants, cela offrirait la possibilité d'adopter un fonctionnement plus collectif à quatre classes, avec une dynamique pédagogique renforcée sous la direction d'un directeur qui bénéficierait d'un temps de décharge.

Pour les communes, la communication serait facilitée par un interlocuteur unique, et permettrait notamment une rationalisation des moyens de fonctionnement (en matière d'infrastructures et d'entretien...)

Une opportunité

◆ **Calendrier possible :**

A travailler avec tous les acteurs en 2026/2027, pour une mise en œuvre R27 (idéalement), voire R28. Possibilité de travailler dans un premier temps à une **direction unique pour 2 sites** dès R27.

◆ **Transports :** Distance entre les communes : 7km, moins de 15 minutes.

Ces données mériteront d'être affinées en lien avec la gestion des transports scolaires compétente.

Dans le cadre de l'observatoire des dynamiques territoriales

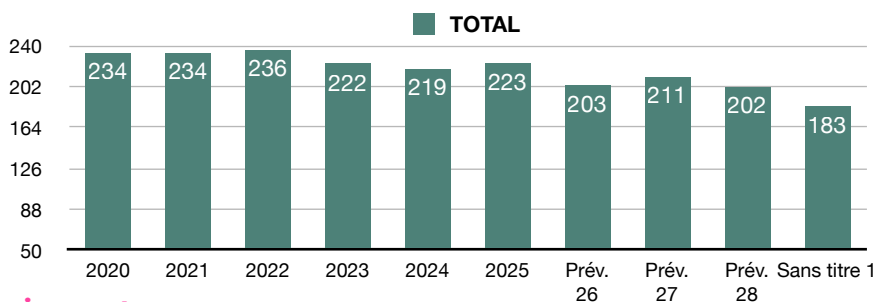
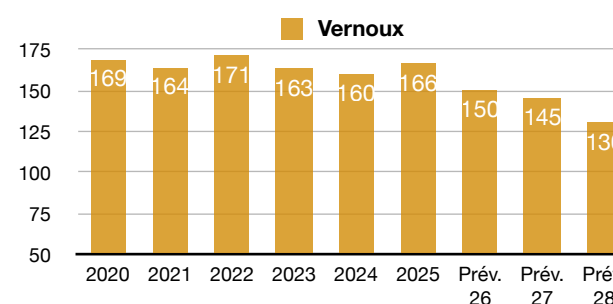
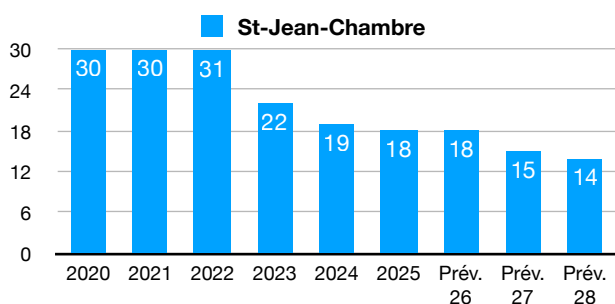
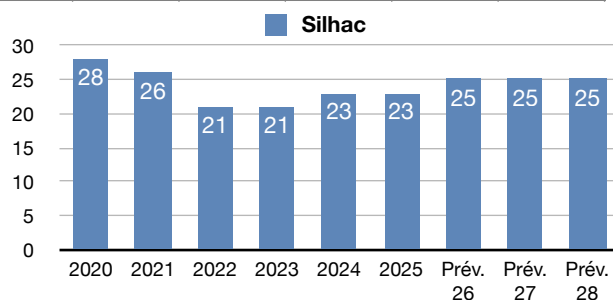
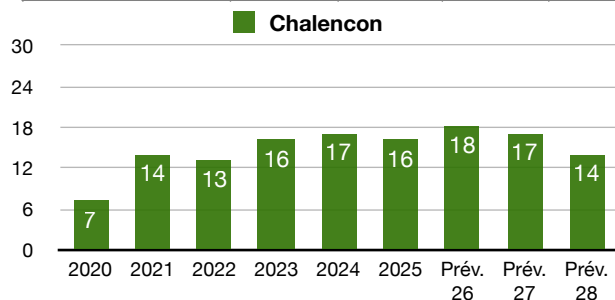
L'avenir des écoles...

Des PISTES DE REFLEXIONS pour l'évolution des réseaux des écoles

Secteur de Vernoux-en-Vivarais, Silhac, Chalencon, St-Jean-Chambre

Evolution des effectifs + Prévisions

| | | Constat 2020 | Constat 2021 | Constat 2022 | Constat 2023 | Constat 2024 | Constat 2025 | Prévision 2026 | Prévision 2027 | Prévision 2028 |
|-----------------|-------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|----------------|----------------|
| Chalencon | 1 classe | 7 | 14 | 13 | 16 | 17 | 16 | 18 | 17 | 14 |
| Silhac | 1 classe | 28 | 26 | 21 | 21 | 23 | 23 | 25 | 25 | 25 |
| St-Jean-Chambre | 1 classe | 30 | 30 | 31 | 22 | 19 | 18 | 18 | 15 | 14 |
| Vernoux-en-V. | 7 classes | 169 | 164 | 171 | 163 | 160 | 166 | 150 | 145 | 130 |
| TOTAL | 13 classes | 234 | 234 | 236 | 222 | 219 | 223 | 211 | 202 | 183 |



Un secteur qui compte :

- 3 classes uniques, dont Chalencon et St-Jean-Chambre ayant une quinzaine d'élèves
- Une baisse d'effectifs globale pour l'ensemble des écoles du secteur déjà amorcée depuis 3 années, qui devrait se poursuivre fortement dans les années à venir.

Propositions d'évolutions

Propositions qui pourront faire l'objet d'échanges avec les élus et la communauté éducative.

◆ **Enjeu :** grouper les forces pour limiter le risque d'un émiettement du réseau scolaire en secteur à classes uniques à faible effectifs.

Repenser le réseau des écoles, non plus DE proximité mais EN proximité.

Entre 2022 et la projection à 2028, ces écoles devraient perdre le quart des effectifs.

L'enjeu d'une réflexion pour ce secteur est celui de pouvoir à la fois construire une vision sereine de l'école de demain avec un ou des pôles scolaires plus solides, mais aussi d'offrir aux élèves des conditions plus favorables d'apprentissage et de développement de leur socialisation.

Dans notamment deux des trois classes uniques, les cohortes d'élèves sont très faibles. Les classes comportent chacun 8 niveaux d'enseignement, avec parfois des élèves esseulés dans leur niveau. Ceci interroge quant à la stimulation cognitive et l'ambition portée pour ces élèves.

L'enjeu est de trouver une organisation nouvelle permettant de créer des regroupements qui offriront un contexte de socialisation plus riche, des niveaux plus équilibrés et un cadre de travail plus satisfaisant et stimulant (pour les élèves comme les équipes).

Plusieurs possibilités pourraient être étudiées :

- un **regroupement pédagogique déconcentré ?** (entente entre les communes qui conservent chacune une école, mais une réparation des niveaux de classes pourrait se faire à l'échelle des 2 communes)

Cette stratégie permettrait de diminuer le nombre de niveaux par classe, mais conserve l'isolement des enseignants.

- un **regroupement pédagogique concentré entre certaines écoles ou entre toutes à Vernoux par exemple ?**

Pour les élèves, la mise en place d'un site unique favoriserait les interactions sociales et simplifierait le parcours scolaire, sous la direction d'un seul référent directeur garantissant la cohérence du parcours.

Pour les enseignants, cette fusion offrirait l'opportunité de rompre avec l'isolement professionnel et de s'engager dans une dynamique de travail plus collective.

Pour la commune, l'exploitation d'un seul site permettrait d'optimiser les coûts liés à l'entretien, au chauffage, etc. .

◆ **Calendrier possible :**

A travailler avec tous les acteurs en 2026/2027, pour une mise en œuvre R27 (idéalement), voire R28.

◆ **Transports :**

Le réseau de transport existe et fonctionne déjà pour les collégiens qui se rendent à Vernoux.

Distance entre les écoles :

- Chalencon - Vernoux : 9km, environ 15min
- Silhac - Vernoux : 5,5km, environ 10min
- St-Jean-Chambre - Vernoux : 10km, moins de 20min

(Ces données mériteront d'être affinées en lien avec la gestion des transports scolaires compétente).

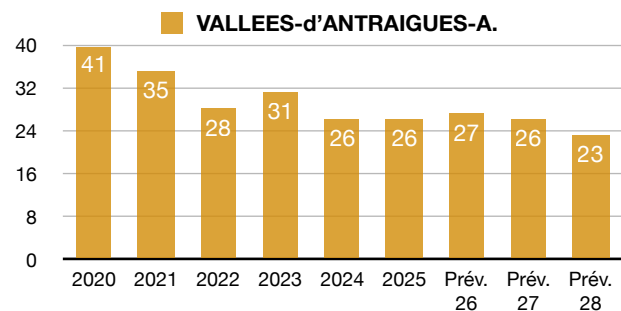
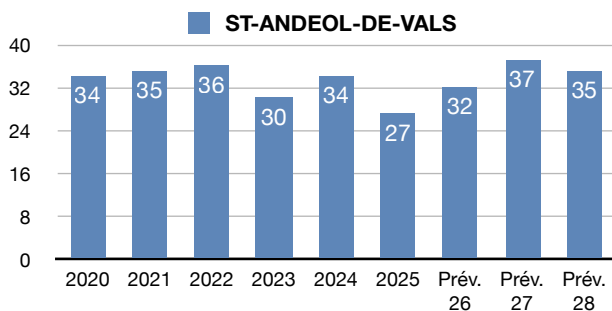
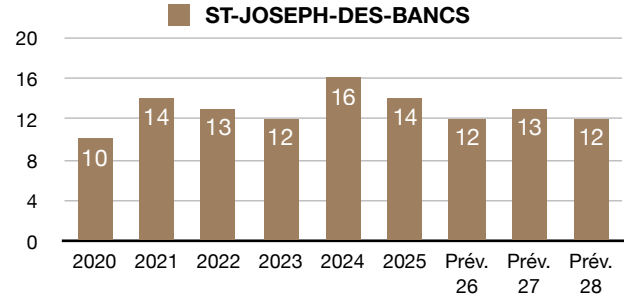
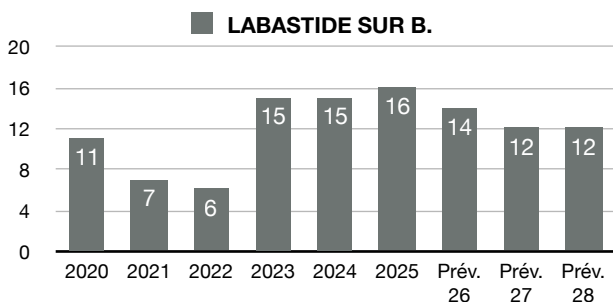
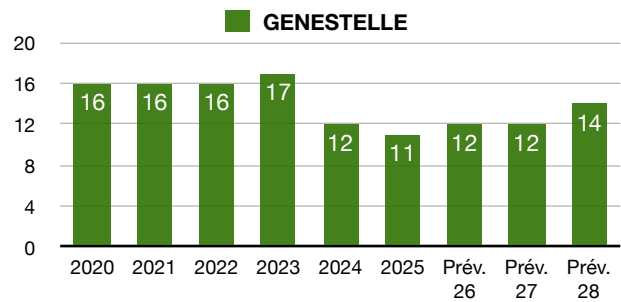
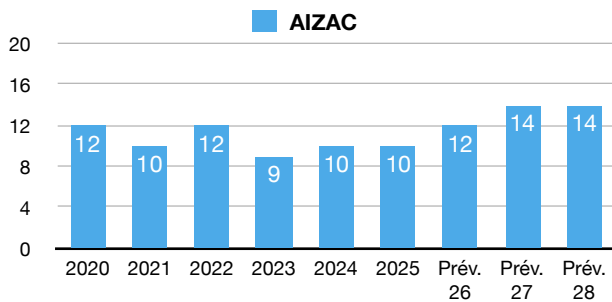
Dans le cadre de l'observatoire des dynamiques territoriales
L'avenir des écoles...

Des **PISTES DE REFLEXIONS** pour l'évolution des réseaux des écoles

Écoles de La Vallée de la Volane

Evolution des effectifs + Prévisions

| | | Constat 2020 | Constat 2021 | Constat 2022 | Constat 2023 | Constat 2024 | Constat 2025 | Prévision 2026 | Prévision 2027 | Prévision 2028 |
|-----------------------------|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| AIZAC | 1 classe | 12 | 10 | 12 | 9 | 10 | 10 | 12 | 14 | 14 |
| GENESTELLE | 1 classe | 16 | 16 | 16 | 17 | 12 | 11 | 12 | 12 | 14 |
| LABASTIDE SUR B. | 1 classe | 11 | 7 | 6 | 15 | 15 | 16 | 14 | 12 | 12 |
| ST-JOSEPH-DES-B. | 1 classe | 10 | 14 | 13 | 12 | 16 | 14 | 12 | 13 | 12 |
| ST-ANDEOL-DE-V. | 2 classes | 34 | 35 | 36 | 30 | 34 | 27 | 32 | 37 | 35 |
| VALLEES- d'ANTRAIGUES-A. | 2 classes | 41 | 35 | 28 | 31 | 26 | 26 | 27 | 26 | 23 |
| TOTAL | 8 classes | 124 | 117 | 111 | 114 | 113 | 104 | 109 | 114 | 110 |



- 4 écoles avec 1 seule classe, et un effectif moyen autour de 13 élèves
- Bientôt une cinquième classe unique à Antraigues ?

Propositions d'évolutions

Propositions qui pourront faire l'objet d'échanges avec les élus et la communauté éducative.

◆ **Enjeu :** Repenser le réseau des écoles, non plus DE proximité mais EN proximité, en groupant les forces pour limiter le risque d'un émiettement du réseau scolaire en secteur quasi exclusivement à classes uniques à faible effectifs.

L'enjeu d'une réflexion pour ce secteur est celui de pouvoir à la fois construire une vision sereine de l'école de demain avec un ou des pôles scolaires plus solides, mais aussi d'offrir aux élèves des conditions plus favorables d'apprentissage et de développement de leur socialisation.

Le soutien à la ruralité ne se limite pas à la préservation systématique de petites structures à effectifs réduits. Ceci avec une intention d'équité à l'échelle départementale également.

L'accompagnement des territoires ruraux implique bien entendu la prise en compte de nombreux facteurs, tels que l'**éloignement géographique**, mais nécessite également une réflexion approfondie et une prise de responsabilité dans la proposition d'**organisations innovantes, adaptées au contexte de forte décroissance démographique** observé dans ces zones.

Dans ce cas précis, les communes ont l'opportunité d'avoir deux regroupements à fort potentiel et en cohérence avec les bassins de vie : l'un auront de **Saint-Joseph-des-Bancs** (qui dispose d'un bâti scolaire récent) et l'autre à **Vallées-d'Antraigues-Asperjoc**.

Ces regroupements permettraient de créer des **structures pédagogiquement plus solides et plus pérennes**, avec des classes mieux **équilibrées, une meilleure continuité des parcours scolaires et un nombre d'élèves par niveau plus stimulant**.

Pour les élèves, les avantages seraient immédiats : un accroissement des échanges entre pairs, une émulation accrue et un cadre d'apprentissage optimisé.

Pour les enseignants, cela représenterait l'opportunité de rompre avec l'isolement professionnel et de s'engager dans une dynamique de travail plus collective.

◆ Propositions et calendrier possibles :

Deux vallées différentes avec une possibilité de regrouper :

Labastide et Aizac sur Antraigues (soit une cinquantaine d'élèves)

St Joseph et Genestelle sur St-andeol-de-Vals (soit une soixantaine d'élèves)

Autre scénario possible :

Un rapprochement entre **St-andeol-de-Vals** et **St-Julien-du-Serre** ?

A travailler avec tous les acteurs en 2026/2027, pour une mise en œuvre dans les 3 années à venir.

◆ Transports :

Un réseau de transports est déjà existants pour les collégiens et entre certaines communes pour les élèves d'écoles primaires en RPI.

Si REGROUPEMENT à SAINT-ANDEOL-DE-VALS :

- Genestelle / St Andeol = 7,5km (une quinzaine de minutes)
- Saint-Joseph / St Andéol = 7,4km (une quinzaine de minutes)

Si REGROUPEMENT à VALLEE D'ANTRAIQUES ASPERJOC :

- Labastide / Antraigues = 8km (une vingtaine de minutes)
- Saint-Joseph / St Andéol = 4,4 km (une dizaine de minutes)

Les données peuvent varier également selon le hameau d'origine des élèves et mériteront d'être affinées en lien avec la gestion des transports scolaires compétente.

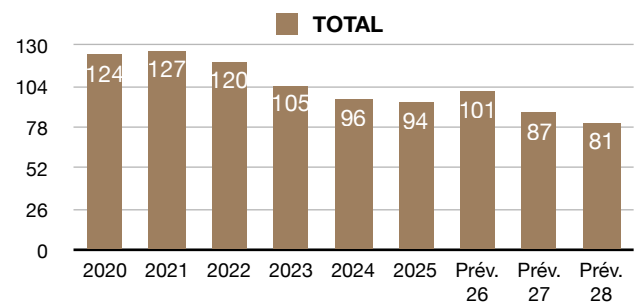
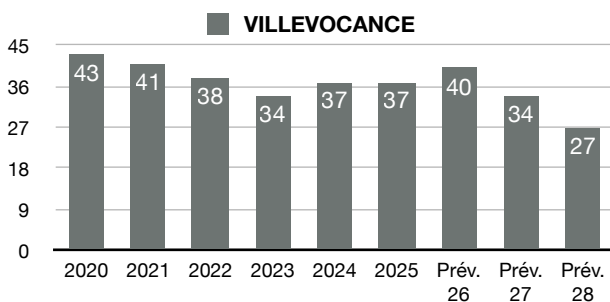
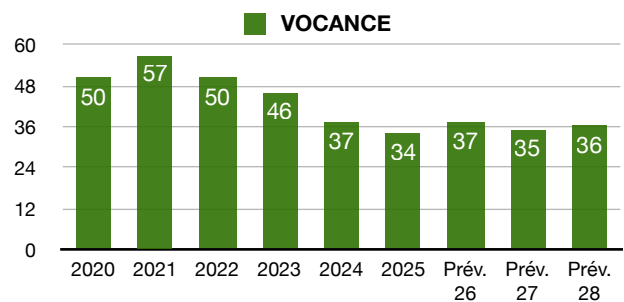
Dans le cadre de l'observatoire des dynamiques territoriales
L'avenir des écoles...

Des PISTES DE REFLEXIONS pour l'évolution des réseaux des écoles

Secteur de
La Vallée de la Vocance
VANOSC / VILLEVOCANCE / VOCANCE

Evolution des effectifs + Prévisions

| | | Constat 2020 | Constat 2021 | Constat 2022 | Constat 2023 | Constat 2024 | Constat 2025 | Prévision 2026 | Prévision 2027 | Prévision 2028 |
|--------------|------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|----------------|----------------|
| VANOSC | 1 classe | 31 | 29 | 32 | 25 | 22 | 23 | 24 | 18 | 18 |
| VOCANCE | 2 classes | 50 | 57 | 50 | 46 | 37 | 34 | 37 | 35 | 36 |
| VILLEVOCANCE | 2 classes | 43 | 41 | 38 | 34 | 37 | 37 | 40 | 34 | 27 |
| TOTAL | 5 classes | 124 | 127 | 120 | 105 | 96 | 94 | 101 | 87 | 81 |



La forte baisse des effectifs impacte fortement les petites structures à une et deux classes et a des incidences sur la structure des écoles.

Entre 2022 et 2025 : -26% d'élèves

Entre 2025 et la projection à 2028 : -24% supplémentaire

- Vanosc perd une classe et passe en classe unique à la rentrée 206
- Bientôt une cinquième classe unique à Villevoceance ?

Propositions d'évolutions

Propositions qui pourront faire l'objet d'échanges avec les élus et la communauté éducative.

◆ **Enjeu :** Repenser le réseau des écoles, non plus DE proximité mais EN proximité, en groupant les forces pour limiter le risque d'un émiettement du réseau scolaire en secteur de classes à faible effectifs.

L'enjeu d'une réflexion pour ce secteur est celui de pouvoir à la fois construire une vision sereine de l'école de demain avec un ou des pôles scolaires plus solides, mais aussi d'offrir aux élèves des conditions plus favorables d'apprentissage et de développement de leur socialisation.

Dans ce cas précis, nous avons 3 écoles en perte d'effectifs.

Un regroupement VANOSC / VOCANCE / VILLEVOCANCE pourrait être envisagé, soit un RPI déconcentré voire en RPI concentré sur un site unique (VILLEVOCANCE ?).

Idéalement, la création d'une école intercommunale sur site neutre serait à privilégier.

Un regroupement concentré permettrait de créer des **structures pédagogiquement plus solides et plus pérennes**, avec des classes mieux **équilibrées**, **une meilleure continuité des parcours scolaires et un nombre d'élèves par niveau plus stimulant**.

Pour les élèves, les avantages seraient immédiats : un accroissement des échanges entre pairs, une émulation accrue et un cadre d'apprentissage optimisé.

Pour les enseignants, cela représenterait l'opportunité de rompre avec l'isolement professionnel et de s'engager dans une dynamique de travail plus collective.

◆ **Propositions et calendrier possibles :**

Les élus ont déjà engagé des réflexions sur le sujet de l'avenir des écoles. L'enjeu serait d'intégrer les partenaires dont les parents à ces échanges et de construire sereinement un projet solide à l'horizon 2028.

- **Une première étape** pourrait être la constitution d'un **RPI déconcentré** (chaque commune conserve son école, mais en répartissant les niveaux de classe)

- **Une seconde étape** pourrait être le passage en **RPI concentré** (tous les élèves et enseignants dans une seule école). Cette étape devrait néanmoins se dérouler en parallèle de la mise en oeuvre d'un RPI déconcentré, car cela nécessiterait un temps plus long avec notamment une transformation plus profonde avec notamment la construction d'une école nouvelle intercommunale.

A travailler avec tous les acteurs en 2026/2027, pour une mise en oeuvre dans les 2 années à venir (RPI-D) et dans les 5 années à venir (RPI-C) ?

◆ **Transports :**

Un réseau de transports est déjà existant pour les collégiens.

- Vanosc / Villevocance : 4km (moins de 7 minutes)
- Vocance / Villevocance : 4,2km (moins de 7 minutes)
- Vanosc / Vocance : 7km (une dizaine de minutes)

Les données peuvent varier également selon le hameau d'origine des élèves et mériteront d'être affinées en lien avec la gestion des transports scolaires compétente.

Dans le cadre de l'observatoire des dynamiques territoriales

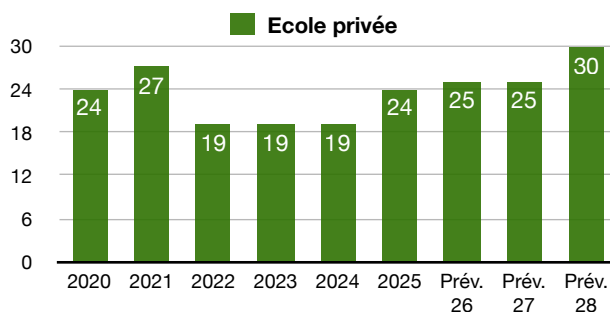
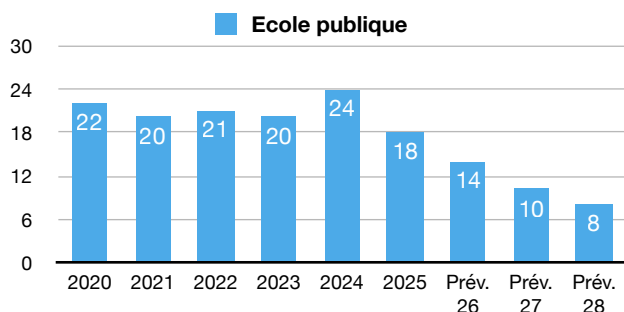
L'avenir des écoles...

Des PISTES DE REFLEXIONS pour l'évolution des réseaux des écoles

Écoles de Saint-Jeure-d'Ay

Evolution des effectifs + Prévisions

| | | Constat 2020 | Constat 2021 | Constat 2022 | Constat 2023 | Constat 2024 | Constat 2025 | Prévision 2026 | Prévision 2027 | Prévision 2028 |
|----------------|-----------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|----------------|----------------|
| Ecole publique | 1 classe | 22 | 20 | 21 | 20 | 24 | 18 | 14 | 10 | 8 |
| Ecole privée | 2 classes | 24 | 27 | 19 | 19 | 19 | 24 | 25 | 25 | 30 |



Propositions d'évolutions

Propositions qui pourront faire l'objet d'échanges avec les élus et la communauté éducative.

◆ **Enjeu :** proposer une solution innovante où les élèves et les personnels de l'école publique et de l'école privée pourraient tirer grand avantage.

La commune de St-Jeure-D'Ay dispose de 2 écoles en classe unique : l'une publique, l'autre privée. Ces deux structures ont de faibles effectifs et comptent chacune 8 niveaux de classe.

Une entente entre les 2 écoles pourraient permettre de diminuer le nombre de niveaux de classe notamment par structure.

Parmi les solutions possibles, l'école privée pourrait par exemple scolariser exclusivement tous les élèves de maternelle de la commune. L'école publique pourrait quant à elle scolariser les élèves d'élémentaire. A définir avec les acteurs de terrain.

◆ **Propositions et calendrier possible :**

A travailler avec tous les acteurs (dont les parents d'élèves et la DDEC) en 2026/2027, pour une mise en œuvre R27 (idéalement), voire R28.

- Soit vers la restructuration visant à répartir **les élèves par cycle entre l'école publique et privée.**
- Soit vers **une fermeture des 2 écoles**, notamment du fait de la vétusté des locaux et du coût trop onéreux de travaux de restructuration.

◆ **Transports :** Les deux écoles sont distantes de 60m.

Communes environnantes pour l'école publique :

- Preaux (6km, 10min) semblerait une option intéressante ?
- St-Romain-d'Ay (6km, moins de 10min)
- RPI Cheminas - Secheras (8km, 10min)
- Sarras (12km, 20min)

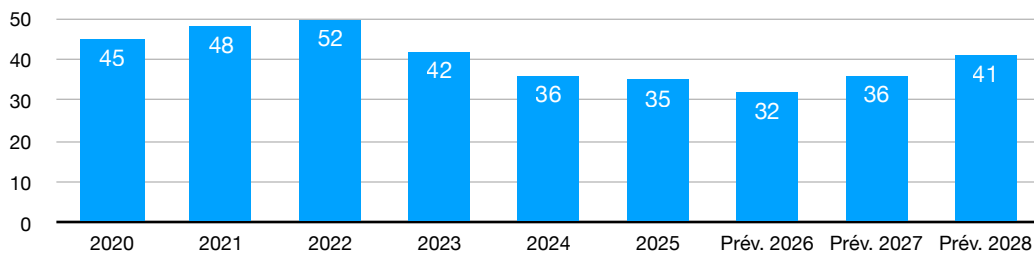
Dans le cadre de l'observatoire des dynamiques territoriales
L'avenir des écoles...

Des PISTES DE REFLEXIONS pour l'évolution des réseaux des écoles

École(s) de GROSPIERRES

Evolution des effectifs + Prévisions

| | Constat 2020 | Constat 2021 | Constat 2022 | Constat 2023 | Constat 2024 | Constat 2025 | Prévision 2026 | Prévision 2027 | Prévision 2028 |
|-----------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|----------------|----------------|
| Ecole maternelle | 13 | 15 | 18 | 14 | 15 | 13 | 16 | 15 | 20 |
| Ecole élémentaire | 32 | 33 | 34 | 28 | 21 | 22 | 16 | 21 | 21 |
| Effectif total | 45 | 48 | 52 | 42 | 36 | 35 | 32 | 36 | 41 |



Propositions d'évolutions

Propositions qui pourront faire l'objet d'échanges avec les élus et la communauté éducative.

◆ **Enjeu :** un groupe scolaire fort avec un site unique voire un RPI ?

La fusion des deux établissements scolaires de Grospierrres permettrait de structurer une **entité plus lisible et pérenne**, caractérisée par une répartition plus équilibrée des classes et **une meilleure continuité des parcours éducatifs**.

Pour les élèves et leurs familles, cette initiative représenterait l'opportunité d'un parcours simplifié, sous la tutelle d'un unique référent directeur garantissant la cohérence du parcours.

Pour les enseignants, elle offrirait la possibilité de rompre avec l'isolement professionnel et de s'engager dans une dynamique de travail plus collective au sein d'un même site.

Concernant la commune, cette fusion permettrait l'exploitation d'un unique site, optimisant ainsi les coûts d'entretien, de chauffage, etc. À plus long terme, **la création d'une école intercommunale** pourrait être envisagée avec les communes environnantes, notamment **Beaulieu**.

◆ **Propositions (type de restructuration et calendrier) :**

Possibilité 1 : regroupement des deux entités sur le site du village (rentrée 2027 ?)

Possibilité 2 : création d'une école intercommunale ? (Grospierrres, Beaulieu, St Alban, Berrias ?)

Cette seconde évolution possible nécessiterait sans doute **plusieurs étapes et sur la base des échanges avec les élus des communes concernées**.

◆ **Transports :**

- Concernant les transports au sein de la commune : une navette existe déjà entre les écoles.

- Concernant les transports avec des communes environnantes :

9km de Beaulieu, 5km de St-Alban-Auriolles et 12km de Berrias-et-Casteljau

Dans le cadre de l'observatoire des dynamiques territoriales

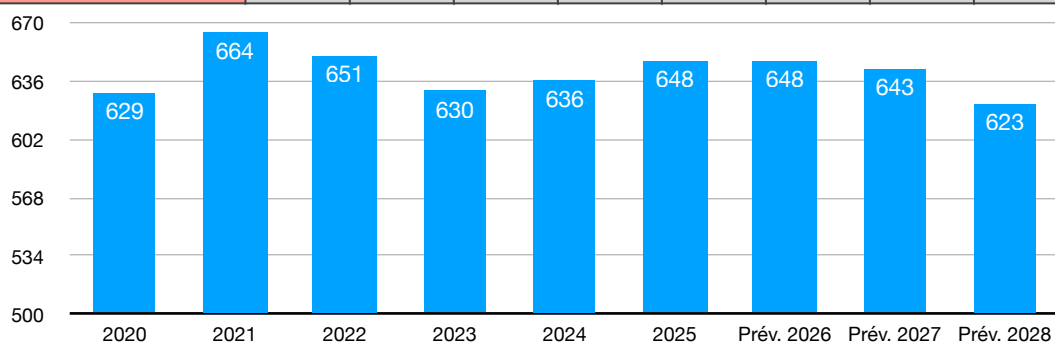
L'avenir des écoles...

Des PISTES DE REFLEXIONS pour l'évolution des réseaux des écoles

Écoles de LE TEIL

Evolution des effectifs + Prévisions

| | Constat 2020 | Constat 2021 | Constat 2022 | Constat 2023 | Constat 2024 | Constat 2025 | Prévision 2026 | Prévision 2027 | Prévision 2028 |
|-----------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Ecole centre (elem) | 184 | 171 | 172 | 150 | 137 | 141 | 143 | 126 | 122 |
| Ecole R. Parks (elem) | 125 | 131 | 131 | 133 | 138 | 156 | 160 | 168 | 161 |
| Ecole Mélas (elem) | 126 | 118 | 114 | 107 | 116 | 113 | 116 | 125 | 122 |
| Ecole R. Parks (mat) | 39 | 90 | 90 | 90 | 95 | 94 | 91 | 91 | 88 |
| Ecole Astier (mat) | 81 | 81 | 73 | 75 | 70 | 72 | 66 | 70 | 69 |
| Ecole Mélas (mat) | 74 | 73 | 71 | 75 | 80 | 72 | 72 | 63 | 61 |
| TOTAL | 629 | 664 | 651 | 630 | 636 | 648 | 648 | 643 | 623 |



Propositions d'évolutions

Propositions qui pourront faire l'objet d'échanges avec les élus et la communauté éducative.

◆ **Enjeu** : construire des pôles pédagogiques innovants et porteurs de réussite

Les écoles du TEIL sont aujourd'hui scindées en écoles maternelles et élémentaires. Un des enjeux serait de créer des **pôles pédagogiques** plus forts avec des classes mieux équilibrées en limitant les cours multi-niveaux et en offrant une plus grande lisibilité dans le parcours des élèves.

Pour les élèves, cette restructuration signifierait un apprentissage plus personnalisé et adapté à leur niveau, favorisant une meilleure progression, une réduction des écarts de compétences en classe multi-niveaux, et une stimulation accrue de leur motivation grâce à des enseignements plus homogènes et dynamiques.

Les familles y verraient des bénéfices directs : une organisation plus lisible et prévisible du parcours scolaire de leurs enfants, facilitant les choix d'orientation et les inscriptions, mais également une optimisation des trajets et des horaires scolaires pour un meilleur équilibre familial.

Du côté des enseignants, cette approche offrirait une charge de travail allégée grâce à des groupes de classes plus homogènes, permettant une préparation plus efficace des cours et une plus grande liberté pédagogique sous le pilotage d'une direction unique renforcée. Un meilleur accompagnement professionnel via des échanges enrichis au sein de pôles spécialisés et une valorisation de leur expertise dans un cadre innovant.

Au niveau territorial, cela optimise l'organisation de la commune du TEIL en pôles ayant des besoins différenciés. Ce type d'organisation impacte également l'image d'une commune qui exercerait pleinement ses responsabilités et sa capacité à innover, à fédérer les acteurs et les partenaires autour de pôles ayant des besoins bien définis, et renforcerait la cohérence de la politique jeunesse.

◆ Propositions et calendrier possible :

Deux stratégies envisageables :

Stratégie 1 : regrouper les écoles élémentaires et maternelles en 3 sites d'écoles primaires

Stratégie 2 : créer 3 pôles au sein de la commune : un pôle d'école maternelle, un pôle d'école cycle 2 (CP/CE1/CE2), un pôle cycle 3 (CM1/CM2)

La mise en place de pôles de cycle favoriserait des dynamiques pédagogiques robustes et stimulantes, tant pour les élèves que pour les enseignants. Le travail collaboratif et la logique de parcours des élèves seraient ainsi renforcés, notamment par un suivi continu au sein du cycle 3 avec le collège.

Il est envisagé de collaborer avec l'ensemble des parties prenantes en 2026/2027, en visant une mise en œuvre pour la rentrée scolaire 2027/2028, voire 2028/2029.

◆ Transports :

Si l'option des pôles pédagogiques par cycle était retenue, un réseau de transport interne serait à mettre en œuvre, avec des courts temps de trajets.

Dans le cadre de l'observatoire des dynamiques territoriales

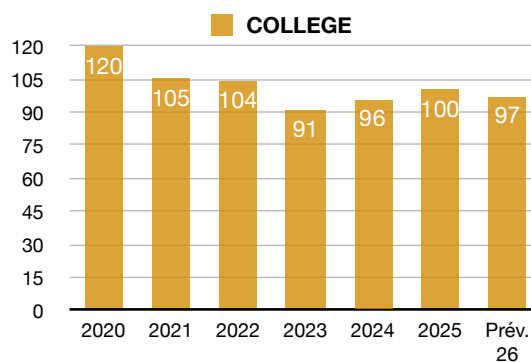
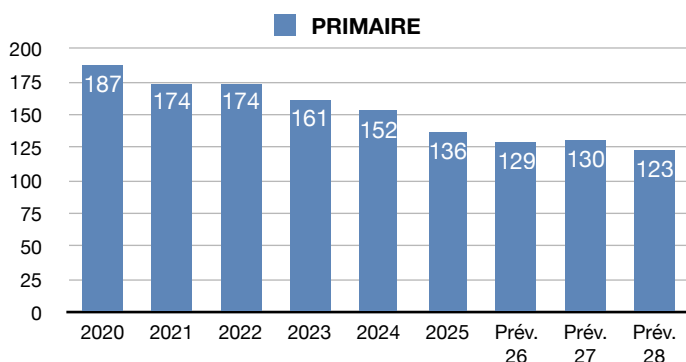
L'avenir des écoles...

Des PISTES DE REFLEXIONS pour l'évolution des réseaux des écoles

École(s) de SAINT-AGRÈVE ..vers une cité scolaire ?

Evolution des effectifs + Prévisions

| | Constat 2020 | Constat 2021 | Constat 2022 | Constat 2023 | Constat 2024 | Constat 2025 | Prévision 2026 | Prévision 2027 | Prévision 2028 |
|-----------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|----------------|----------------|
| Ecole maternelle | 63 | 54 | 58 | 54 | 58 | 48 | 50 | 45 | 57 |
| Ecole élémentaire | 124 | 120 | 116 | 107 | 94 | 88 | 79 | 85 | 66 |
| Effectif total ECOLE | 187 | 174 | 174 | 161 | 152 | 136 | 129 | 130 | 123 |
| COLLEGE | 120 | 105 | 104 | 91 | 96 | 100 | 97 | | |



Propositions d'évolutions

Propositions qui pourront faire l'objet d'échanges avec les élus et la communauté éducative.

♦ **Enjeu :** un groupe scolaire renforcé sous une direction unique voire un dispositif innovant en créant une véritable « cité scolaire »

Un regroupement sous une direction unique des écoles maternelle et élémentaire de Saint-Agrève, voire la création d'une cité scolaire ambitieuse de la toute petite section à la 3e avec le collège répondrait à des enjeux majeurs de territoire et de réussite des élèves, tout en générant des bénéfices multiples.

Cela assurerait en effet une meilleure continuité des parcours éducatifs de 3 à 15 ans, renforcerait le Cycle 3 (CM1-CM2-6e), ou encore personnaliserait le suivi des élèves et dynamiserait la vie sociale et culturelle. L'opportunité offerte par une très grande proximité des bâtiments et des ressources partagées en fait un véritable atout.

Pour les élèves et familles, cela simplifie les démarches, sécurise les parcours, combat l'isolement et pourrait favoriser la sédentarisation sur le plateau.

Pour les enseignants, cela garantit la stabilité des équipes, rompt l'isolement professionnel et enrichit les pratiques par un partage de compétences. Par un pilotage pédagogique renforcé, la dynamique professionnelle serait ainsi renforcée et porteuse de réussite pour les élèves.

Au niveau territorial, la communication entre la commune et l'école serait également facilitée par le fait d'avoir un interlocuteur unique. De plus, cette restructuration optimiserait les coûts (entretien, chauffage, restauration, transports), moderniserait l'image de la commune qui exercerait pleinement ses responsabilités et sa capacité à innover, fédérerait les acteurs autour d'un pôle culturel et renforcerait la cohérence de la politique jeunesse, tout en consolidant le poids d'équipe forte.

◆ Propositions (type de restructuration et calendrier) :

Evolution possible éventuellement en plusieurs étapes :

- 1) une direction unique des écoles maternelle et élémentaire
- 2) une fusion des deux écoles
- 3) construire la cité scolaire (collège en perte d'effectifs également)

Ces réflexions pourront également être élargies à d'autres communes environnantes. (Exemple : avenir de l'école de DEVESSET ?)

◆ Transports :

AUCUN impact, puisque les bâtiments sont attenants